



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
LIMITÉE

TD/B/EX(32)/L.1
11 juin 2003

Originale: FRANÇAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DEVELOPPEMENT
Trente-deuxième réunion directive
Genève, 28 juillet 2003

**INSCRIPTION D'UNE ORGANISATION NON-GOVERNEMENTALE NATIONALE
AU REGISTRE CONFORMEMENT A LA DECISION 43 (VII) DU CONSEIL DU
COMMERCE ET DU DEVELOPPEMENT**

Centre Béninois pour le Développement des Initiatives à la Base (CBDIBA)
Note du secrétariat de la CNUCED

1. Le Centre Béninois pour le Développement des Initiatives à la Base (CBDIBA), organisation non-gouvernementale nationale, a demandé à être inscrit au registre de ces organisations visé par les sections III et IV de la décision 43 (VII) du Conseil.
2. Conformément à la décision 43 (VII) du Conseil, et après consultation auprès de l'Etat membre intéressé, le Secrétaire général de la CNUCED a inscrit le CBDIBA au registre sus-visé.
3. Des informations sur le CBDIBA figurent en annexe.

Annexe

Renseignements généraux sur le Centre Béninois pour le Développement des Initiatives à la Base (CBDIBA)

Historique

1. Le Centre Béninois pour le Développement des Initiatives à la Base (CBDIBA) a été créé en 1990 par un groupe d'agents du développement rural, afin d'encadrer les femmes dans leurs activités rurales.

Buts et objectifs

2. Les principaux objectifs du CBDIDA sont d'assurer une formation appropriée aux membres des organisations paysannes et de les soutenir dans leurs activités génératrices de revenus en s'inscrivant dans le processus de développement durable. La formation s'exerce particulièrement dans les domaines suivants: la promotion des caisses villageoises d'épargne autogérées, la contribution au renforcement des capacités

Membres

3. Peuvent être membres du CBDIBA tous les individus s'intéressant aux objectifs promus par le Centre. Le CBDIBA compte 35 membres actifs, tous de nationalité Béninoise. Ses activités se limitent au niveau national pour le moment.

Structure

4. Le CBDIBA se compose d'une Assemblée générale, d'un Conseil d'administration, d'un Secrétariat général, d'un Conseil consultatif et d'une Commission de vérification. L'Assemblée générale est l'instance suprême, et elle se réunit une fois par an. Ses décisions sont prises à la majorité simple. Le Conseil d'administration exécute les décisions de l'Assemblée générale et veille au bon fonctionnement de l'ONG. Il se réunit deux fois par an et peut se réunir en session extraordinaire en cas de besoin. Le Secrétariat général est chargé de la mise en œuvre des décisions de l'Assemblée générale et du Conseil d'Administration. Le Conseil consultatif est l'organe consultatif du Conseil d'Administration et du Secrétariat général; son président est le garant de l'intégrité de l'organisation dans tous les actes de la vie civile. La Commission de vérification contrôle la gestion financière de l'ONG.

Ressources financières

5. Le CBDIBA tire ses ressources des cotisations et des droits d'adhésion versés par les membres, des subventions et des dons alloués par des tiers, des organismes nationaux et internationaux, et des ressources provenant de ses propres activités et des legs.

1999 – Recettes : FCFA 506 212 909. Dépenses : FCFA 480 423 815.

2000 – Recettes : FCFA 461 884 406. Dépenses : FCFA 474 845 135.

2001 – Recettes : FCFA 390 772 687. Dépenses : FCFA 374 288 131.

Relations avec d'autres organisations internationales

6. Le CBDIBA n'a pour le moment aucun rapport avec les institutions spécialisées des Nations Unies. Il entretient des relations suivies et fructueuses avec l'Institut Panafricain pour le Développement (Afrique de l'ouest et sahel), la Fondation Rurale de l'Afrique de l'ouest. L'Institut Supérieur Panafricain d'Economie Coopérative, et le réseau ouest Africain des ONG pour le développement durable.

Publications

7. Rapport annuel d'activités ; Journal en langues nationales « Gleizogbin » (mensuel) ; « la lumière du paysan » (trimestriel); Rapport de réflexion sur la décentralisation (étude menée par les membres de l'organisation).

Liaison

8. La liaison avec la CNUCED sera assurée par le Directeur: M. Patrice Lovesse

Adresse

Centre Béninois pour le Développement des Initiatives à la Base (CBDIBA)

B.P. 256

Bohicon – Bénin

Tel : (229) 51 04 05 / 51 06 35

Fax : (229) 51 07 33

E.mail: cbdiba@intnet.bj

Langue de travail: Le français